

ECLAIRAGE PUBLIC QUAND L'ÉCONOMIE RATTRAPE L'ÉCOLOGIE...

Fin 2021 Valence Romans Agglo, qui gère l'éclairage public, invitait à une réunion les Maires des communes qui la composent afin de sensibiliser ceux-ci sur l'impact écologique de l'éclairage public.

Il en ressortait un consensus qui visait à étudier la possibilité d'éteindre totalement ou partiellement l'éclairage public dans l'ensemble des communes de l'agglomération à des horaires à définir.

Courant juin 2022, les avantages et inconvénients ont été listés et une réunion commune par commune a été planifiée entre le service « éclairage public » et chacune des collectivités.

Au-delà de l'aspect écologique, cela n'aura échappé à personne, l'impact économique est également un point majeur de gestion des collectivités territoriales.

La commune de Mours s'inscrit parfaitement dans ce projet. Une commission municipale étudiera le sujet et au cours du quatrième trimestre nous aurons l'occasion de vous informer officiellement des options retenues.

EVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Au titre de sa compétence relative à la gestion des déchets ménagers et assimilés, Valence Romans Agglo assure notamment la collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables.

L'optimisation de la collecte initiée en 2016, est devenue un enjeu primordial au regard du contexte actuel. Pour rappel l'objectif recherché est d'offrir aux administrés un service qualitatif, adapté à leurs besoins et permettant de maîtriser l'évolution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Ainsi, la stratégie de collecte, validée par les élus lors du Conseil Communautaire du 29 juin dernier, prévoit pour les communes de moins de 10 000 habitants une évolution de leur mode de collecte avec un passage en conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères et en conteneurs aériens pour les déchets recyclables.

Une réflexion sur les schémas d'implantation des conteneurs sur les communes concernées, ce qui est le cas de Mours Saint Eusèbe, ainsi que les études nécessaires sont en cours. Elles devront être finalisées pour une présentation publique en fin d'année.

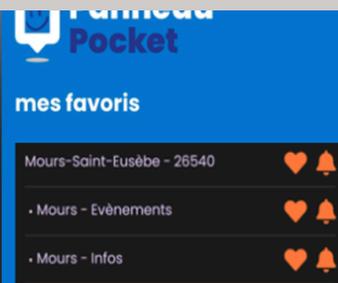
**Vous venez d'emménager
À Mours Saint Eusèbe**
Monsieur Dominique Mombard, Maire et son équipe municipale, vous souhaitent la bienvenue et sont heureux de vous convier à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants,
vendredi 14 octobre 2022 à 18 h 30
Salle des fêtes



Retrouvez les informations communales sur notre site web, Facebook et Panneau Pocket

Mours-Saint-Eusèbe

La mairie
Les services aux Moursois et Urbanisme
Un village qui bouge
Cadre de vie
L'intercommunalité
Découvrir Mours



RENTRÉE SCOLAIRE 2022

Ecole élémentaire : La directrice est madame Christine **SERRET-DERIONS**.

L'équipe enseignante est composée de mesdames Florence **ASTIC**, Alexandra **HUART**, Florence **DESMARQUEST**, Laurie **SERRIERES** (complétée le vendredi par Mme Elsa **COMBET**), Cécilia **VINSON**, Mme Marie-Luce **FORAT** (complétée le vendredi par Mme **JAUNE Catherine**), Mme **ZIRNHELT Isabelle**, Frédérique **PONCIN** (complète le poste de direction de Mme **SERRET-DERIONS** le lundi le mardi) et Melle **JASSOUD Wendy**.

Les 214 élèves sont répartis sur huit classes :

. La classe de madame **SERRIERES** CP accueille 22 élèves. La classe de madame **DESMARQUEST** CP compte 22 élèves. Celle de madame **ZIRNHELT** CE1-CE2 est composée de 23 élèves. La classe de madame **DERIONS** CE2 accueille 25 élèves. La classe de madame **VINSON** CE2-CM1 compte 23 élèves. La classe de madame **ASTIC** CM1 est composée de 25 élèves. La classe de madame **HUART** CM1-CM2 compte 25 élèves. La classe de madame **JASSOUD** CM2 accueille 24 élèves.

La pratique sportive est assurée par monsieur Aurélien **ORRU**, animateur sportif, qui assure 2 séances de 45 minutes par classe et par semaine sur les lundi, mardi jeudi.

Ecole maternelle : La directrice est madame Marie-Laure **WILLMANN**.

Ce sont 111 élèves qui ont fait leur rentrée des classes au sein de l'école maternelle : 35 Petites Sections, 37 Moyennes Sections et 39 Grandes Sections répartis en quatre classes.

La classe de Madame **WILLMANN** sera composée de 28 élèves de MS et GS. La classe de Madame **FARGERE** comptera 28 élèves de PS. La classe de Madame **SANCHEZ** aura un effectif de 27 élèves de PS et MS. Celle de Madame **FOUET** et Madame **COURT** sera composée de 28 élèves de MS et GS. Elsa **COMBET** assurera la décharge de direction le lundi.

L'équipe enseignante sera accompagnée par 5 **ATSEM** ; Mmes Alexandra **SAMUEL** et Agnès **RONCAGLIONE** ainsi que Mesdames Estelle **ROUX**, Claudia **SANDON** et Stéphanie **BRIALON**.

Travaux et aménagements : les employés municipaux en charge des traditionnels travaux de nettoyage et d'entretien, ont brillamment rempli leurs missions : vitrification des sols, changement du sol de la classe de la directrice maternelle et installation du mobilier dans les classes

Seconde édition du concours MOURS EN PHOTOS

La commune de Mours Saint Eusèbe organise pour la deuxième année un concours photos sur le thème des paysages ruraux et urbains, et le mode de vie.

Du 1er octobre au 12 novembre 2022, inscrivez-vous et déposez vos plus belles photos prises sur notre commune.

Ce concours est ouvert à tous, même si vous ne résidez pas sur la commune : l'objectif est de partager le cadre de vie mourois et d'y affirmer son attachement !

Calendrier :

- . Ouverture du concours le 1^{er} octobre 2022
- . Dépôt des photos : du 1^{er} Octobre au 12 novembre 2022,
- . Jury en décembre 2022,
- . Remise des prix lors de la cérémonie des vœux de la commune de Mours-Saint-Eusèbe. Les heureux vainqueurs se verront remettre des bons d'achat dans les commerces Mourois.

Pour jouer vous devez :

- . **Envoyer** votre photo par mail à : concoursphotoMours2021@gmail.com, en précisant dans l'objet du message : «concours photo Mours Développement Durable», avec vos nom, prénom, adresse, mail et numéro de téléphone,
- . **Préciser** la catégorie choisie, en notant votre date de naissance (moins de 16 ans ou plus de 16 ans /adultes)
- . **Donner** un titre à votre photo
- . **Décrire** sommairement votre photo (lieu de la prise de vue)
- . **Approuver** le règlement du concours photo qui est accessible sur le site internet de la commune.



AVANCEMENT DES TRAVAUX RUE DU ROYANS

Partie Nord de la rue du Royans

Réseaux humides : Eaux pluviales et égouts en cours

Réseaux secs : Enfouissement électricité, à réaliser

Fin des travaux : Réalisation du rond-point, aménagements des abords, route et trottoirs.

Fin prévue : 1er semestre 2023

Partie sud de la rue du Royans

Réseaux humides : Eaux pluviales et égouts, terminés

Réseaux secs : Enfouissement électricité, Telecom et fibre, éclairage public, terminés

Début septembre : Reprise des travaux, réalisation des trottoirs, des espaces verts et des enrobés.

Fin prévue : décembre 2022

Rue du Vercors

Réseaux humides :

Eaux pluviales et égouts : terminés

Le raccordement au collecteur principal : terminé

Les enrobés : terminés



Sens d'écoulement des eaux usées

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 s'est déroulée le vendredi 24 juin à la mairie. En ouverture, nous avons pu assister à une représentation des enfants de notre Accueil de Loisirs, pour le plus grand bonheur des parents et des familles présents. Ce fut un moment de partage et d'expression artistique haut en couleur et de grande qualité. Ensuite, 39 élèves ont pu recevoir de la part de Monsieur le Maire un dictionnaire ainsi qu'une clé USB afin de préparer au mieux leur passage au collège. C'est la fin d'un cycle, une étape importante dans leur parcours scolaire. La commune apporte régulièrement son soutien et améliore le confort des élèves au sein de l'école. **Tout le conseil municipal souhaite une bonne rentrée scolaire à toutes et tous.**



OPÉRATION CAFÉ COMPOST

L'équipe municipale, avec la participation de Valence Romans Agglo, a organisé le 25 juin, une matinée « Café-Compost », chez Mme Valérie Guichard. Sous un beau soleil d'été, la trentaine de participants a pu poser des questions sur la pratique du compostage. Pour donner un aspect concret à cet événement, Mme Valérie Guichard avait mis à disposition son système de compostage (2 composteurs). Autour d'un café, d'un thé ou d'une tisane et de viennoiseries, Monsieur JEGOU de Valence-Romans-Agglo, a présenté les méthodes de compostage (collectif et individuel), les règles, les contraintes, et les avantages. **Vous pouvez retrouver toutes les informations et liens utiles sur www.valenceromansagglo.fr ou par téléphone au 04 75 81 30 30 : guide du compostage, carte des composteurs collectifs à proximité, modalité pour s'équiper d'un composteur individuel : demandez le vôtre via Agglae.fr, puis les points et date de retrait vous seront indiqués.**



SOIRÉE FOLKLORE

Quel plaisir de se retrouver après deux ans de privation !

Mardi 12 juillet, la commune de Mours a accueilli la troupe d'Argentine dans le cadre du festival international de folklore de la ville de Romans.

Convivialité, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous et vous avez été nombreuses et nombreux à venir admirer et applaudir avec enthousiasme la superbe représentation des danseuses et danseurs.



DU BEACH TENNIS AU COMPLEXE SPORTIF DES GUINCHES

Dans le cadre de l'aménagement du complexe sportif des Guinches et afin de soutenir le Club de tennis, la commune a souhaité accompagner l'association dans le développement d'une nouvelle activité avec la création de trois terrains de Beach tennis en 2023. Le Beach tennis est avant tout un sport de sable, plus qu'un sport de plage et il peut se pratiquer toute l'année. Il reprend les mêmes principes que le tennis, exception faite du rebond : la balle se frappe uniquement de volée. Il est affilié à la fédération française de tennis depuis 2008. C'est un sport qui se pratique toujours deux par deux : hommes, femmes ou mixte. Les points se comptent de la même manière qu'au tennis traditionnel. C'est une discipline qui séduit les jeunes, mais qui peut être pratiquée par tous... Nul ne doute que la création de ces 3 terrains ouvrira de nouvelles opportunités au club et permettra aux Moursois la pratique d'un nouveau sport.



SAISON CULTURELLE FESTIVE ET ANIMATIONS

Vendredi 16/09

Soirée jeux des Zigottos
Salle des fêtes

Vendredi 23/09 à 18 h 00

Inauguration du Bike Club House et Mours City Stade
Complexe sportif des Guinches

Samedi 24/09 à 9 h 00

Matinée Mours Sans Déchets nettoyage
Départ de la Salle des fêtes

Samedi 08 et dimanche 09/10 de 10 h 30 à 18 h 30

Exposition peinture et sculpture « Chemin des Artistes »
Salle des fêtes

Judi 13/10

Concours de coinche du Club des Aînés
Salle des fêtes

Vendredi 14/10 à 18 h 30

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
Salle des fêtes

Vendredi 11/11

Commémoration de l'Armistice de 1918
Monument aux morts

Judi 17/11

Repas gibier du Club des Aînés
Salle des fêtes

Vendredi 25/11

« Ruban blanc », Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
Mairie

Samedi 26/11 à 12 h 00

Journée des aînés
Salle des fêtes

Dimanche 4/12

Téléthon
Complexe sportif des Guinches

Dimanche 11/12 :

Matinée huîtres de la Pétanque Moursoise
Complexe sportif des Guinches

Dimanche 18/12

Les halles gourmandes de l'USM
Salle des fêtes

Magazine édité à 1500 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers moursois. Dépôt légal (article L132-1 code du patrimoine)
Directeur de publication : Dominique MOMBARD.
Mise en page : **COMME**image - 06 22 77 40 35
Imprimerie : Blachon - 04 75 02 07 05